

Image not found or type unknown



Succession ? Supprimer l'indivision.

Par **zannoni**, le **14/10/2017** à **10:38**

[fluo][s]**Bonjour**,[/s][fluo]

On dit toujours "Bonjour" quand on arrive quelque part, non ?

Je suis en indivision avec une demi-soeur que je ne connais pas. Puis-je refuser l'héritage à son profit ? avantages ? inconvénients ?

Merci de votre aide.

Par **Visiteur**, le **15/10/2017** à **00:06**

Bonjour comme merci sont des formules de politesse de règle sur ce site.

Bonjour donc,
Vous souhaitez lui laisser l'intégralité ?
Vous voulez qu'elle n'hérite pas (impossible) ?

Merci de préciser votre question